



**FSSSCT
de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
réunie le 27 juin 2025**

Résumé de séance par les représentants CGT

Sur proposition du directeur, les membres de la formation respectent une minute de silence en mémoire du collègue de la DIR Nord-Ouest tué par un véhicule le 24 juin dernier dans l'exercice de ses fonctions.

Vos représentants CGT ont lu la déclaration qui vous a été envoyée précédemment.

En réponse à la déclaration CGT, l'administration a apporté les éléments suivants :

- Concernant les airbags des véhicules de service, la question sera abordée lors de l'examen du registre SST.
- La transmission des fiches accidents concernant les accidents de service est longue du fait de la rédaction et des vérifications. Une autre modalité, plus rapide devra être mise en place pour informer la FSSSCT des accidents de service quitte à ce que la fiche soit vue ensuite.
- Sur la fourniture de souris ergonomiques, dans une réponse un peu alambiquée, l'administration a reconnu, pour des questions budgétaires, n'en fournir que suite à une prescription médicale.
- Concernant la climatisation du bâtiment Joseph-Vallier à Grenoble, l'administration se félicite d'un rétablissement plus rapide que prévu (toutefois, il n'était pas tout à fait clair si la climatisation est déjà fonctionnelle ou si c'est pour bientôt).
- Sur les fenêtres du bâtiment Léo-Lagrange à Clermont-Ferrand, l'administration indique avoir demandé mais ne pas avoir eu les budgets pour remplacer les fenêtres lors des travaux d'isolation de façade.
- Sur la fermeture du restaurant Grüner à Saint-Etienne, l'administration indique que cela s'est fait très rapidement et que cela a été géré localement.

L'administration souligne l'investissement du secrétariat général sur les problématiques bâtimentaires et de restauration collective.

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

L'administration présente l'actualisation du document, qui touche principalement le métier des inspecteurs des ouvrages hydrauliques, les sites de Valence ainsi que les situations de co-activité (sur tous les sites).

La CGT profite de cette présentation pour réinterroger des risques identifiés par le document, notamment la question de l'encombrement de l'atelier de Romans, les risques majeurs du site Weber à Nîmes, la question des personnes étrangères au service et les intrusions sur Gergovia à Clermont-Ferrand, plusieurs sujets sur le site de Belle Eau à Chambéry et enfin la partie COVID qu'il faudrait plutôt appeler par exemple « Risque pandémique majeur ».

L'administration va regarder les différents points dans le cadre des actualisations régulières du document.

Cette présentation a aussi été l'occasion d'un débat plus général sur la mise en œuvre des procédures canicule de la DREAL et la déclinaison à la DREAL des règles définies par le décret n° 2025-482 du 27 mai 2025 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur... L'administration a semblé un peu prise au dépourvu par l'entrée en vigueur de ce texte.

Plan QVCT/prévention des RPS

L'administration présente le bilan des actions menées dans le cadre du plan QVT et ses 7 axes (Consolider les pratiques d'alerte et de signalement, Consolider les pratiques de prise en charge et de soutien, Développement des compétences clés et ressources les agents, Mieux réguler les relations de travail, Renforcer les collectifs de travail et l'identité de la DREAL, Renforcer les pratiques de contractualisation N+1 / N, S'organiser différemment et développer des pratiques nouvelles.) Le plan est disponible sur l'intranet de la DREAL. Elle présente aussi le programme 2025 centré sur 3 sujets : santé au travail, charge de travail et relations au travail. Il est notamment prévu un meilleur suivi pour les agents ayant fait des alertes ou des arrêts maladie longs. Pour l'avenir le plan devrait être scindé en deux parties : un socle et un plan d'action biennal construit avec des agents volontaires.

La CGT rappelle que les réductions d'effectifs, les réorganisations conduisent à des tensions liées à la charge de travail avec en outre des pressions sur des agents qui non seulement pour de multiples raisons peuvent déjà être en difficultés, mais qui peuvent aussi de ce fait être mis en difficulté par leur encadrement.

La CGT rappelle en particulier qu'il y a quelques cas de comportement anormaux envers certains agents et que ces situations peuvent être aggravées par un encadrement particulièrement rigide dans certains services de la DREAL. Il existe aussi, très rarement heureusement, des agents ayant des comportements toxiques. Dans certaines situations des types précédents, les propositions de coaching individuel faites par l'administration semblent déconnectées de la réalité. De même, l'appui du DREALB sur ce genre de situations doit être prudent et ne doit pas pouvoir être interprété comme la possibilité d'enfoncer encore plus un agent dans les difficultés.

L'administration a bien conscience des difficultés qui existent dans certains services ou certaines unités. La décision pour dénouer ces situations viendra de la direction qui prend en compte les différents canaux d'information dont elle dispose.

L'administration réaffirme que le dispositif de QVCT suit un processus d'amélioration continue

Immobilier

Lugdunum, arrivée de l'UD69

Concernant les travaux préalables à l'arrivée de l'UD69 (essentiellement du recloisonnement) sur le site, ils doivent se dérouler selon une opération à tiroir sur les 3^e et 4^e étage de début septembre à fin octobre 2025. Ces travaux dépendent toutefois d'une validation en Conférence Régionale de l'Immobilier Public (CRIP) le 2 juillet.

L'administration indique qu'elle a identifié les besoins en mobilier pour l'opération et va le commander.

Les consignes liées aux déménagements en lien avec les travaux seront diffusées prochainement. Quelques agents de PARHR déménageront en préalable durant l'été. Ils ont été informés.

La CGT constatant que l'administration est très à cheval sur l'identification des personnes circulant dans les locaux, s'interroge sur l'identification des ouvriers durant la phase de travaux. L'administration indique que les ouvriers des entreprises intervenantes porteront un collier rouge.

Projet immobilier sur Valence

Le projet de regroupement des services de l'État à Valence prend du retard. Actuellement, la date de passage en CRIP n'est pas programmé. Il n'y a pas non plus de validation au niveau national. L'administration présente le projet comme en train d'avancer (doucement) mais est incapable de préciser les services concernés, les surfaces globales englobées et le nombre d'agents touchés.

La CGT compare la situation avec Nîmes où les services concernés sont connus, tout comme les surfaces globales et le nombre d'agents également. Pour Nîmes, le passage en CRIP aura lieu prochainement. Si à Valence les éléments ne sont pas encore connus, il est évident que le projet ne sera pas validé bientôt. La CGT en a profité, au sujet de Nîmes, compte-tenu du fait que le site Weber et sa rénovation est au cœur du projet préfectoral pour interroger l'administration sur les potentiels impacts sur le pôle hydrométrie-prévision des crues Grand Delta qui y est installé. L'administration est bien consciente du sujet, mais n'a pas d'éléments à ce stade.

Sécurisation des locaux

Lugdunum

Après un rappel des mesures déjà en place, l'administration revient à la charge concernant la fermeture de la porte PMR aux « non PMR » pour concentrer les accès en dehors des heures

d'ouverture sur la porte à l'angle de la rue Vauban. Ceci va poser la question de la gestion des flux sur cette porte qui va à certaines heures concentrer de très nombreux passages.

La CGT rappelle son opposition au verrouillage de la porte PMR. La CGT en profite pour interpeler sur le risque d'identification des agents de la DREAL lorsque ceux-ci portent le badge de manière apparente en dehors des locaux de la DREAL.

L'administration n'a pas répondu à cette dernière question... peut-être une réponse lors de la suite de la FSSCT ?

L'heure étant tardive pour un vendredi, il a été convenu de reporter les points de l'ordre du jour non étudiés (sécurisation du site de Clermont-Ferrand, état des accidents de service, examen du registre SST, recrutement d'un assistant de prévention sur Clermont-Ferrand) à une nouvelle séance vendredi 4 juillet à 9h30.

o-o-o-o